

FICHE TECHNIQUE : Services sociaux Bâtir des collectivités compatissantes

Les services sociaux nous aident à prendre soin des plus vulnérables d'entre nous, et des unes, des uns et des autres dans les temps difficiles. Des membres dévoués du SCFP dans les collectivités de tout le Canada fournissent ces soins. Nous travaillons pour les gouvernements locaux et pour les organisations communautaires sans but lucratif.

Mais l'Organisation mondiale du commerce (OMC) voit les services sociaux du Canada comme une occasion d'affaires ratée. Pour passer à la caisse, les sociétés multinationales, dans leur hâte de faire d'immenses profits, utilisent l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) pour ouvrir les services sociaux canadiens à une prise de contrôle complète. À l'OMC, composée de personnes non élues, les lobbyistes corporatifs disent aux gouvernements de « repenser à la portée et à la profondeur de leurs engagements sur la santé et les services sociaux ».

Seuls les services sociaux livrés et complètement financés par le gouvernement sont exemptés de l'AGCS. Cela signifie que les services sociaux ne sont pas exemptés de l'influence de l'AGCS en matière de privatisation parce que nous sommes un système mixte avec des services sociaux communautaires sans but lucratif et un nombre croissant de prestataires privés à but lucratif.

Les règles ambitieuses de l'AGCS renforceront la privatisation des services sociaux canadien puisqu'elles obligeront les services publics à compétitionner avec les sociétés étrangères. On interdira aux gouvernements de privilégier les prestataires sans but lucratif ou de considérer les besoins locaux et les normes communautaires.

Nos emplois, nos collectivités, notre avenir

Des soins de qualité exigent de la continuité, pas de couper les coins. Cela signifie un soutien constant de la part du personnel dans les services sociaux et un financement à long terme garanti. Nous voulons que les êtres qui nous sont chers soient protégés et reçoivent les meilleurs soins possibles. Cela nécessite des règlements et des normes qui répondent aux besoins de la société et qui nous protègent toutes et tous.

La privatisation et la déréglementation des services sociaux nous ont déjà coûté très cher. Les familles et les individus sont mis à risque et nos collectivités ont souffert. L'AGCS ne fera qu'aggraver la situation et s'assurera qu'on ne pourra plus revenir sur la décision qui aura été prise. Les services sociaux ne peuvent exister dans un but lucratif : on ne peut pas faire de profit avec la douleur des gens.

Le plan de l'OMC pour les services sociaux inclut :

- **Des normes d'entreprise** – L'OMC examinera les normes et les règlements pour les services sociaux selon ce qui est le plus rentable, et non pas selon les pratiques les plus saines, les meilleurs et les plus sûres. Tout ce qui sera considéré comme limitant le commerce et les profits sera contesté au moyen du processus de règlement des différends puissant et secret de l'OMC.
- **Une qualité en baisse** – Le processus d'appel d'offres ne mène pas à des services de qualité. Les sociétés de services sociaux à but lucratif utiliseront les compressions et les licenciements de personnel pour faire des économies et garantir les profits des actionnaires.
- **Des collectivités riches et protégées et une perte de contrôle local** – En vertu de l'AGCS, les entreprises de services sociaux privées à but lucratif n'ont pas d'obligation d'embaucher localement ni de servir les intérêts des gens où elles offrent des services. On interdira aux gouvernements locaux de privilégier les fournisseurs locaux. Ceux qui peuvent se le permettre pourront acheter les meilleurs services dans un système à deux paliers.
- **Le bien-être corporatif** – Les contribuables paieront les dettes, les renflouements, les primes et les subventions des entreprises privées qui n'ont aucunement l'obligation de garder leurs profits au Canada.
- **Une main-d'œuvre exploitée et migrante** – Le travail de saisie des données et de maintien des dossiers sera transféré électroniquement là où les salaires sont bas. Les salaires diminueront à mesure que le recrutement international s'ouvrira et que les prestataires étrangers de services sociaux accroîtront leur personnel qu'ils enverront au Canada sur une base temporaire.
- **Des normes plus basses** – Les Américains n'introduiront pas un plus grand nombre de services sociaux pour s'harmoniser au Canada. Ce dernier sera contraint de réduire ses normes pour accueillir les entreprises de services sociaux qui veulent mettre la main sur un « marché » canadien.

Les services sociaux sont un droit!